

Le 15 Novembre 2011,

Communiqué de Presse: Vectura Logistique reçoit l'autorisation d'ouverture d'établissement pharmaceutique dépositaire dans la zone ACTISUD.

Cette autorisation délivrée par l'AFSSAPS, Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé, permet à Vectura Logistique de devenir établissement pharmaceutique dépositaire. Ce droit d'ouverture fait suite à l'inspection du site par la Direction Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales (DRASS).

En effet, le pharmacien responsable de Vectura Logistique est en charge de surveiller l'évolution du projet et d'en assurer la qualité. Afin de suivre au plus près les exigences de l'AFSSAPS et de la DRASS, les locaux ont bénéficié de nombreux aménagements pour répondre aux bonnes pratiques de distribution en gros (BPDG) :

- Température et humidité contrôlées ;
- Sanitation ;
- Séparation des flux (réception, expédition,..) ;
- Zone de grillage pour les médicaments refusés ;
- Système de quarantaine sécurisé.

Vectura Logistique s'évertue à améliorer constamment son système de management qualité avec une meilleure gestion des lots, des audits trails, des mises à jour des procédures et des modes opératoires, pour offrir un service toujours plus performant à ses clients.

Suite à cette autorisation, Vectura Logistique devient donc distributeur de médicaments auprès des professionnels de santé dans tout l'hexagone (hôpitaux, officines, grossistes répartiteurs,...).

Vectura Logistique en quelques mots :

Vectura Logistique développe, depuis plus de 30 ans, une gamme complète et intégrée de solutions de gestion de la chaîne logistique à destination de nombreuses activités (pharmaceutique, cosmétique, industrie, e-commerce, etc.).

La société crée à ce jour plus de 250 000 mouvements par an sur plus de 60 000 m² de plate-forme. Aide à l'externalisation, audit, ingénierie : Vectura Logistique accompagne les entreprises à chaque étape de la chaîne logistique.

contact presse // charlotte.saunier@vectura.fr // 05 61 76 31 11

